

# **Mme El Ouafi présente à Quito la nouvelle politique du Maroc en matière d'immigration et d'asile**

**22.01.2020 | Mme El Ouafi présente à Quito la nouvelle politique du Maroc en matière d'immigration et d'asile**

La ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, chargée des Marocains résidant à l'étranger, Nezha El Ouafi, a présenté, mardi à Quito, la nouvelle politique du Maroc en matière d'immigration et d'asile, mettant l'accent sur l'intérêt soutenu qu'accorde le Royaume aux questions liées à la migration.

S'exprimant à l'ouverture de la 12<sup>e</sup> édition du Forum mondial sur la migration et le développement (GFMD) qui se tient dans la capitale équatorienne en présence de 1.300 délégués issus de quelque 150 pays, Mme El Ouafi a indiqué que le Maroc est passé lors des deux dernières décennies de pays de transit à un pays d'accueil des migrants, précisant que cette situation a incité les pouvoirs publics à adopter en 2013, à l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, une nouvelle politique nationale d'immigration et d'asile, en vue d'améliorer les conditions de séjour des migrants, selon une approche humaine et intégrée qui protège leurs droits et préserve leur dignité.

Cette nouvelle politique migratoire a permis de donner lieu à un ensemble de décisions et de mesures concrètes pour régulariser les migrants en situation de séjour illégal, activer le processus de leur intégration et leur ouvrir l'accès à l'ensemble des dispositifs nationaux d'éducation, de santé, de protection juridique, d'assistance sociale et humanitaire, de formation professionnelle et d'emploi, a expliqué la ministre déléguée chargée des Marocains résidant à l'étranger.

Aussi, un travail de mise à niveau du cadre réglementaire sur la migration et l'asile a été entamé permettant l'adoption d'une nouvelle loi sur la lutte contre la traite des êtres humains ainsi que l'élaboration de deux projets de loi sur la migration et l'asile, a-t-elle ajouté.

En donnant l'exemple au niveau national, le Maroc a pris le leadership sur le continent en ce qui concerne la question de la migration, a dit Mme El Ouafi, rappelant qu'un Agenda africain pour la Migration a été présenté par le Souverain, en tant que « Leader de l'Union Africaine sur la Question de la Migration », lors du 30ème Sommet de l'Union africaine à Addis Abeba, le 29 janvier 2018, visant à faire de la migration « un levier de co-développement, un pilier de la coopération Sud-Sud et un vecteur de la solidarité ».

Dans ce cadre, le Maroc est résolument engagé pour la mise en place d'un observatoire africain sur les migrations, afin d'apporter un éclairage neutre sur les questions de mobilité et de permettre aux décideurs africains d'adopter des politiques migratoires en se basant sur des données probantes, a indiqué la responsable marocaine, ajoutant qu'en reconnaissance de l'exclusivité et l'authenticité de sa politique migratoire au niveau international, le Royaume a co-

présidé avec l'Allemagne entre 2017 et 2018, le GFMD, et accueilli sa 11ème édition en décembre 2018, à Marrakech.

Aussi, le Maroc a eu l'honneur d'abriter la conférence intergouvernementale, sous la supervision des Nations Unies, pour l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, annoncé dans la Déclaration de New York du 19 septembre 2016, a-t-elle énuméré.

Elle a par ailleurs ajouté que seule une coopération renouvelée entre pays d'accueil, de transit et de destination est à même de maximiser les effets bénéfiques de la migration sur le développement et juguler les effets négatifs. Elle a dans ce sens estimé que l'adoption du Pacte de Marrakech sur les migrations constitue une rupture avec le traitement unilatéraliste des questions migratoires, précisant que cet instrument juridique non contraignant offre un cadre flexible de coopération pour les Etats et les autres parties prenantes et confirme la centralité de la dimension « droit de l'homme » dans les politiques migratoires. La migration ne peut être avantageuse pour les sociétés d'accueil, les sociétés d'origine et les migrants eux-mêmes que si les droits humains des migrants sont respectés, a-t-elle poursuivi, faisant remarquer que la réduction des aspects négatifs de la migration ne peut se faire sans une vraie coopération entre les gouvernements ainsi qu'avec les autres parties prenantes.

L'ouverture d'espaces de consultations et de dialogue au niveau international et régional ont permis de contribuer à une meilleure gestion des migrations comme en témoigne l'essor qu'a pris le Forum Mondial pour la Migration et le Développement qui, grâce à ses travaux depuis 2007, a permis de tisser des liens étroits entre Etats d'une part, et entre les Etats et les autres parties prenantes d'autres part, a-t-

elle indiqué.

Elle a cette occasion félicité la présidence équatorienne du Forum pour le travail accompli tout au long de l'année 2019, précisant que cette douzième édition a été caractérisée par une forte fréquence des rencontres thématiques régionales pour approfondir les discussions entre gouvernements sur des questions pointues voire controversées. La responsable marocaine a dans ce cadre rappelé qu'un atelier thématique intitulé « Discours sur la migration : vers une communication fondée sur des données probantes » a été organisée, en juillet dernier, au Maroc en partenariat avec la Présidence équatorienne.

Le Royaume, membre de la troïka du GFMD, est représenté à ce forum qui prendra fin vendredi, par une importante délégation composée notamment de Mme El Ouafi, et de l'ambassadeur du Maroc en Colombie et en Equateur, Mme Farida Loudaya.

Le Forum de Quito est placé sous le thème « Approches durables de la mobilité humaine : faire respecter les droits, renforcer l'agence étatique et faire progresser le développement par le biais de partenariats et d'actions collectives ».

## **Source**

**: <http://maroc.ma/fr/actualites/mme-el-ouafi-presente-quito-la-nouvelle-politique-du-maroc-en-matiere-dimmigration-et>**